Confluences 813

Pour l'écologie, pour transformer demain la société...

ÉDITO: SPORT ET CANAPÉ PAGE 3

COLLECTIF STOP LINKY CASTRES PAGE 6

Dossier:
Retour sur
Sivens

PAGES 9, 10, 11 & 12

LA KAHENA

PAGE 20
(ENCORE 4 PAGES EN PLUS !)

L'été, vive le sport ...



Dessin original de N'Marc

... à la télé!

21ème année | Numéro 122 | septembre 2016 | **2€50** http://confluences81.fr/



Depuis sa création (15 janvier 2015), le blog de *CONFLUENCES 81* a accueilli près de 48000 visiteurs des 5 continents qui ont feuilleté 330000 pages! Vous aussi, n'oubliez pas de lui rendre visite! Certains articles trop longs pour être publiés ici s'y trouvent!

Clic: http://confluences81.fr/

A VOS PLUMES!

Confluences 81 donne la parole à ses lectrices et lecteurs...



Ils n'étaient pas dans leur canapé : les enfants ont dessiné lors de la fête de *Confluences 81* le **21** mai dernier...

Contacts avec **Confluences 81**:

pour envoyer vos textes, dessins, logos, encadrés, remarques, points de vue, coups de coeur, coups de gueule ... :

directement par courrier électronique : contact@confluences81.fr
 par courrier postal à : C. Rossignol - 9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

Comment savoir si mon abonnement a pris fin? Et à quelle date?

Sur l'enveloppe d'envoi figure une **étiquette** avec votre nom et votre adresse. Juste au dessus de ceux-ci, figure aussi **une date** : c'est celle de la fin de votre abonnement.

Faute d'abonnement renouvelé à cette date, le numéro suivant de *Confluences* ne vous sera pas envoyé ...

Le même procédé est mis en place pour les *Confluences* envoyés à titre gracieux.



Abonnement à *Couflueuces 81* : 6 numéros pour 13 € (8 € tarif réduit). Chèque à l'ordre de «Confluences 81» à envoyer 9 Chemin du Ritou - 81100 CASTRES

/	accon	npagné du cou	pon ci dessous	
-				
C.P.		Ville		
téléphone		E-n	nail	
L'abonnemen		vous fait membre		NONns supplément de cotisa
VERSION	«PAPIER» ?	OH	VERSIC	N «INTERNET» ?

SOMMAIRE

Page 3

Editorial: Sport et canapé
Pages 4 et 5

Dans le Tarn : Rayssac, St Pierre de Trivisy, Appelle, Castres

Page 6

ZADistement vôtre : Stop Linky Castres, NDDL...

Page 7

Etranges étrangers : Collectif des exilés, Citoyens du monde

Page 8

Rage au ventre : Bouffés par le progrès, Conflits d'intérêts

Pages 9 - 12 : Le dossier

RETOUR SUR SIVENS

Page 13

Agriculture: Historique par P. Haya

Page 14

Conscience sentiente : Victimes

oubliées Page 15

Politique : Prise de la Bastille

+Agenda

Pages 16-17

Education/Culture : Michel Rocard + musique, Manifeste de Larrazet...

Pages 18-19

Tribunes Libres : Élevage, ...

& Brèves

Page 20

Féminismes: La Kahena

Confluences 81

Bulletin bimestriel «Ouvert»
Edition: Confluences 81 - 9 Chemin du Ritou
81100 Castres

Impression : Multicopy Services 17, Bd des Dr Sicard 81100 Castres Directeur de la Publication : Rémi Fritzen

Rédactrice en chef : Françoise Martinez

Ont participé à la rédaction: A&A81, A.P.V.H.D., Bruno Anglade, Sylvie Barrio, Béranger, Coll. Stop Linky Castres, Stéhane Deleforge, Eds Bras d'Honneur, J-Claude Egidio, Jean Fauché, Roland Foissac, Alain Guillemot, Pierre Haya, Alain Hébrard, Patrice Kappel, Pierre et Nadine Lacoste, Yves Le Masson, Sarah M., Fé Marchadier, Mü Tan, Christian Pillard, Aline Raby, Yvette et Claude Rossignol, Candida Rouet, J-Pierre Shiep, Eric Vergniol, Roger Winterhalter, Mato Witko.

Dessins originaux :

Alain GUILLEMOT, Kalié, N'MARC et SMILY

Photos: D.D.M., L'âge de faire, Confluences 81, Sylvain Fay

Mise en page : Claude Rossignol.

n° ISSN: 1769-8472

Dépôt légal : sept. 2016. Tirage 150 ex. CPPAP : 0220 P 11464

COUP DE C(H)OEUR COUP DE

Magouille blues

Tous les sept ans et même parfois avant On a droit au grand carnaval Au carnaval de la magouille Au grand défilé des embrouilles C'est tellement bidonnant Oue ca en devient consternant Le candidat de l'Ordre Moral

Avec sa gueule à faire châtrer tous les mâles Il nous parle sans rigoler De vieilles vertus desséchées Travail, Famille, Patrie, ça va changer Le Père la pudeur va nous réformer Il nous dit dans son programme d'acier Que les mâles doivent se retirer Lui, il a quand même dérapé Trois ou quatre fois dans sa moitié Il est vrai qu' c'était pour engendrer Des bons Français à l'âme bien trempée

Magouille blues (x6)

Les autres grands qui s'opposent Viennent tous du même clan Et c'est d'autant plus marrant De les voir se casser les dents En s'envoyant dans le nez Toutes leurs turpitudes passées Avant qu' l'un d'eux soit Président Avant qu'il en prenne pour sept ans Ces messieurs à image sociale Essaient de nous r'monter le moral Ils iraient même, qui l'aurait crû, Jusqu'à nous montrer leur cul

Magouille blues (x6)

Ils n'ont iamais autant de cœur Que quand il leur faut beaucoup d'électeurs Quand le jour J sera passé Finis les serments, finis les baisers Finies les bonnes résolutions On r'deviendra tous des pauv' cons En attendant, ils veulent nous faire croire à Des arguments de bazar Français, Françaises, soyez réalistes Gaffe aux socialo-communistes C'est là qu'est le plus grand danger Pour notre vieux pays traumatisé

Magouille blues (x6)

Moi, pour vous dire la vérité Je suis plutôt pour le danger La seule chose qui m'inquiète C'est le mec qui s' trouve à leur tête Car plusieurs fois par le passé Il a sa veste retournée Je n' parle pas du royaliste Ni bien entendu du fasciste

Les seuls qui soient vraiment sympa Qui soient un peu comme vous et moi

SPORT ET CANAPÉ

Vous n'avez pas décollé vos fesses de votre canapé de tout l'été ? Sur votre télé, un spectacle « sportif » quasi continu depuis le mois de juin : l'Euro de football, le Tour de France, Les Championnats d'Europe d'athlétisme. les Jeux Olympiques de Rio suivis des Jeux paralympiques, la reprise des championnats de foot et de rugby... « Le Tour de France, le plus grand spectacle 100% français et populaire vous est offert par... », martelé à chaque coupure du direct.

A l'évidence, l'important c'est le spectacle! Vous n'êtes pas là pour exercer une activité physique! Les commentateurs ne manquent pas de nous rappeler que nous allons assister à un beau spectacle, plein de beaux gestes, le tout pimenté d'un beau suspense.

A l'évidence, ce spectacle est 100% français! La France en finale de l'Euro de football, *la Dépêche du Midi* titre : « le jour de gloire... » On entend déjà résonner les strophes guerrières de la Marseillaise! L'événement fait toutes les UNES et éclipse le 49-3 pour liquider le Code du Travail! Laurent Jalabert et les commentateurs de France Télévision nous promettent en début d'étape la première victoire française sur le Tour. Elle ne vient pas ? Ce sera pour demain! Peut-être aurons-nous un Français sur le podium ? Non ? Ce sera pour le Tour 2017 (avec le nouveau Président dans la voiture de la direction de course pour une étape « mythique » ?).

Chauvinisme, nationalisme, exaltation de la compétition « au couteau » : combien de cocoricos aurons-nous poussés à la fin de l'été?

A l'évidence, il s'agit d'un spectacle « populaire »! Pendant 3 semaines, des millions de personnes assistent au bord de la route à l'étape du jour, GRA-TUI-TE-MENT. L'Euro, les J.O., les divers championnats en direct dans votre



salon. Gratuitement? Allons donc! Le spectacle vous est offert par ENGIE, ENEDIS, le Coq Français et Cochonou! Nos joueurs, athlètes, cyclistes sont des professionnels (« être pro » est hyper positif dans notre société!). Objectif: les achats compulsifs suscités par spot intercalé entre la course d'élan et la retombée dans le sautoir!

> Moi DANS YN CANAPÉ! CA VA PAS NON I



La France, grande nation sportive, offre « gratis » tout l'été des spectacles sportifs d'une rare beauté où les concurrents Français s'illustrent. Finie la déprime quand votre patron vous licenciera à la rentrée... ou plus tard (c'est encore lui qui décide non ?)! Vous allez oublier de réagir aux attaques menées contre vos libertés... Vous allez demander à être encore plus « protégés ». Au cas où vous seriez tentés de vous réveiller, une pincée de drame terroriste et hop, restez dans votre hébétude!

Consommez donc votre dose de sport « de haut niveau » et silence! Profitez! Ça ne durera pas!

> Le Comité de Rédaction 22/01/2016

Je n' parle pas du royaliste Ni bien entendu du fasciste C'est ceux qu'auront au bout du compte Deux ou trois pour cent des voix, pourquoi?

Magouille blues (x6)

Il est vrai que deux ou trois pour cent

Ça fait quand même pas mal de gens Pas mal de gens qui s'ront fichés Et qui un jour vont s' retrouver Dans un stade militairement gardé Où on pourra toujours chanter

Magouille blues (x6)

François Béranger



APPELLE: LANCEMENT D'UN PROJET D'HABITAT PARTICIPATIF



Imaginer avec d'autres un projet d'habitat, participer à la conception de son logement, partager des espaces et des services...

Ensemble, j'habite autrement

Dans une jolie commune rurale du Tarn Sud située entre Toulouse et Castres à 6 km de la commune de Puylaurens.

Dans une ferme lauragaise de 450 m2 avec un environnement privilégié de par son site naturel (terrain privatif de 3000 m2), non loin de la Montagne Noire et avec comme toile de fond les Pyrénées qui sont si présentes les jours de grand soleil!

Dans l'environnement immédiat d'une propriété agricole biologique de 25 hectares où l'on peut s'approvisionner en produits de qualité et une boulangerie bio.

Comment participer? Participez à nos ateliers pour en savoir plus et pour rencontrer peut-être vos futurs voisins.

Les ateliers sont ouverts à toutes et tous. Afin de les préparer dans les meilleures conditions, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire. Les journées d'ateliers thématiques types : 10h00-12h30 : réunion d'information pour les nouveaux et visite du site ; 12h30-14h30 : repas tiré du sac ; 14h30-17h30 : atelier thématique.

Coordination et accompagnement:

ADIHT'ESS, 3ème étage, 22 rue Mérigonde 81100 Castres

Tel: 06 52 95 72 51 / Mail: adiht-ess@sfr.fr / Site internet: http://adiht-ess.com.

Sylvie B et Christian P.

Contact:

Alain et Sylvie BARRIO «Cuxac Bas» 81700 APPELLE

Tél : 05 63 75 07 85 / 06 73 86 13 88 Mail : sylviebarrio600@gmail.com

ST PIERRE DE TRIVISY : INAUGURATION D'AQUAMONTS

Piscine tout équipée, centre de « bien-être »... cet ensemble a été inauguré en grande pompe dans les derniers jours du printemps en présence du maire, du préfet, du sous-préfet, du président de la communauté de communes, de la vice présidente du conseil départemental et de la première vice-présidente de la région et de nombreux élus locaux... Ce qui n'a pas manqué d'impressionner le journaliste de la DDM qui illustre son propos par la longueur du ruban d'inauguration! Cela a aussi suscité des réactions dont celle de notre dessinateur Alain Guillemot, habitant de la commune. Il nous envoie avec ses dessins une sorte de lettre ouverte à Claire Fita, vice présidente de la région. Nous la publions ci-après.

Madame,

Effectivement la longueur du ruban pour cette inauguration était impressionnante! Je fais partie « des



quelques rebelles » qui dénoncent ces projets mégalomaniaques qui inondent notre montagne Tarnaise. Sachez Madame qu'il est très difficile de connaître de façon précise l'investissement global de cette éventuelle gabegie financière. Certains parlent d'une ardoise de 2,5 à 3 millions d'euros! Le village n'est pas en crise! Heureusement que tous les habitants très géné-



reux pourront mettre la main à la poche pendant des décennies. Il faudra également expliquer aux riches résidents de la communauté « le gisement d'emplois non délocalisables ». Rendez-vous dès l'hiver prochain pour faire le point.

5-7.2016

Oui Madame la vice-présidente, on peut être en colère face à cette démesure absurde qui ne satisfait que des politiques ambitieux et carriéristes. Sachez que certains hameaux de « cette commune privilégiée » n'ont pas encore l'eau courante, que des nids de poule fleurissent ça et là, que le réseau téléphonique reste déficient, que l'aide à l'enfance est menacée, que la précarité sociale reste importante...

Sur la photographie, il y a peu de personnalités de gauche, sauf peutêtre vous... à moins que le PS ne dévoile vraiment son ancrage à droite définitivement!

Alain Guillemot 27/06/2016

LE RIALET : ÉOLIENNES



RAYSSAC: LE CHAMP DE TIR ABATTU EN VOL?

D'après La Dépêche du Midi le projet de stand de tir à Rayssac a peu de chances d'aller au bout : « Un groupe de riverains, proche de l'ancienne mine à ciel ouvert du Moulinal, qui a exploité du spath fluor jusqu'en 2006, s'inquiète du projet sur ce site, d'un important champ de tir et de formations paramilitaires pour la protection de marine marchande (N.D.L.R. : par ailleurs homologuée par le ministère de l'intérieur.) Cette idée, c'est Peter Ward, un ancien militaire britannique, résident à Rayssac, qui la porte. »

Une pétition qui fait un tabac

Les riverains ont lancé une pétition (près de 1100 signatures aujourd'hui), relayée par divers sites et blogs, dont celui de *Confluences 81* (voir l'encadré sur les pressions que nous avons subies).

La première formation proposée par la société Solgarde a été annulée début juillet. La demande déposée auprès de la préfecture pour posséder des armes semi-automatiques est au point mort. Enfin, le maire Patrick Carayon affirme que la commune ne soutient pas ce projet de champ de tir qui, selon lui, « ne se fera pas. D'ailleurs, pour les services de l'État, ce n'est pas un projet, juste une idée.»

Une nouvelle association de protection

Le collectif contre le projet de champ de tir paramilitaire de Rayssac vient de se constituer en association pour la protection de la vallée du Haut Dadou (APV-HD), «pour défendre la qualité de vie des résidents de cette vallée» en dépassant «son rôle d'opposition, en s'impliquant de façon positive»

On n'a peut-être pas fini de parler de cette vallée du Dadou entre Rayssac et Paulinet même si aujourd'hui, « ce projet de champ de tir a du plomb dans l'aile » selon le journaliste de La DDM.

Association pour la protection de la vallée du haut Dadou. Renseignements au 05 63 55 09 31.



Le 21 juin dernier, nous avons reçu ce message (voir ci-dessous, avec les erreurs de français d'origine) d'intimidation auquel *Confluences 81* n'a pas répondu. L'intimidation, c'est pas notre truc!

Monsieur / Madame,

Objet : http://confluences81. fr/2016/06/19/rayssac-petition/

LE PROJET DU CHAMP DE TIR PARAMILITAIRE LE PLUS GRAND D'EUROPE à RAYSSAC (81)

Chargé de communication du groupe Solgarde, le groupe porteur du projet du centre de formation professionnelle de tir, je vous contacte avec urgence pour vous signaler des contenues illégaux/diffamatoires sur votre site, qui exigent une prise en compte immédiate.

Il est important de noter que notre projet a reçu l'agrément du Ministère des Affaires Maritimes et n'est en aucune façon lié a l'activité illégal paramilitaire. Pour cette raison nous demandons un retrait/correction immédiat(e) de cette pétition car l'inobservation entraînera des mesures disciplinaires.

Salutations / Warmest regards,

Heather Ward (Mme/Mrs) / Head of Communications

Solgarde

La Forge, Rayssac 81330

T: +33 (0)5 63 78 89 93 / M: +33 (0) 6 47 52 75 77

Heather@solgarde.com

Solgarde.com

A noter qu'à ce jour (14 juillet) : la pétition que nous retransmettions a été signée par 1053 personnes...

https://www.change.org/p/pre-fet-du-tarn-stoppez-le-pro-jet-du-champ-de-tirparamilitaire-leplusgranddeurope%C3%A0rays-sac81?recruiter=39820494&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share

CASTRES: LA SAISON DU LABOUR!

Les Castrais n'ont pu manquer d'observer l'évolution des travaux dans le jardin du Mail! Les allées labourées en avril 2016 pour « aérer » sont toujours en l'état et les habitants de la ville qui avaient coutume de s'y retrouver pour promener leurs enfants, jouer à la pétanque ou tout simplement se reposer dans un cadre de verdure, n'ont plus qu'à rester dans leur fauteuil devant la télé!



Cet espace vert, le plus grand intra muros à la disposition des piétons, leur a été enlevé. Espérons qu'il leur sera rendu – fin 2017 ? – par un ensemble où chacun pourra s'approprier cet espace.

N'était-il pas prématuré d'empêcher l'accès du jardin en avril 2016, alors que « le budget était en cours de réflexion » (*La Dépêche du Midi* du 19/04/2016) ?

Nombreux sont ceux, riverains ou non, qui l'ont regretté lors du marché du samedi Place Soult, en juillet. Beaucoup regrettent encore, la chaleur d'août est plus supportable sous ces arbres majestueux.

Gageons que ceux qui ont voté pour la «reconfiguration» de la Place Soult n'avaient pas imaginé que le Mail attenant serait à ce point touché.

Personne ne veut croire qu'après les labours, puisse venir la saison de l'abattage des arbres!

Y. R.

CASTRES: STOP LINKY!

Mobilisation importante contre le compteur Linky

Ils étaient nombreux ce 29 juin, près d'une centaine, à s'être déplacés à la maison des Associations, invités par le Collectif Stop Linky Castres accompagné de Confluences 81 et du Collectif des Riverains des Antennes Relais de Castres.

Différents sujets ont été débattus avec les intervenants des associations du Tarn: Antennes 81, Robin des Toits, Alerte aux Ondes Vabre et Stop Linky Tarn. Le collectif communique : « La question de la santé avec un CPL (courant porteur de ligne) qui n'est pas adapté aux réseaux 50Hz, et qui rendra tous les circuits et appareils rayonnants, en plus de proposer un émetteur radio Linky qui fonctionnera en zigBee, une sorte de wifi, afin de capter les informations provenant des appareillages de la maison. Conséquence, le pistage que cela occasionnera, le but étant que toutes les données et habitudes d'utilisation soient revendues et exploitées par de nombreuses entreprises qui attendent cette nouvelle manne appelée «big data» et dont Google, Facebook et bien d'autres sont le fer de lance. La question des pannes, incendies et incompatibilités électromagnétiques, le surcoût bien sûr puisque d'emblée, le calcul de la consommation se fera différemment entraînant automatiquement une augmentation. De nombreux points que l'on souhaite voir éclaircir. Une pétition qui a remporté un grand succès au cours de la soirée sera distribuée dans les différents quartiers de la ville. Le collectif Stop Linky Castres rappelle aux élus que réseau électrique et compteurs appartiennent aux collectivités locales et que le conseil municipal doit statuer sur la question. Le maire a un devoir de protection envers sa population et nul doute que les habitants sauront se souvenir de ses prises de position lors des prochaines élections prévues en 2020, soit un an avant la date prévue du déploiement de ces compteurs. Signalons qu'en ce qui concerne l'installation des compteurs d'eau et de gaz, le conseil municipal doit donner son autorisation à la demande d'installation de nouveaux concentrateurs entraînant un électrosmog toujours plus conséquent. Nul doute que les élus auront à coeur de protéger la population et l'environnement. Les Castrais et Castraises sont venus dire qu'ils attendent des prises de position courageuses et fortes pour les protéger. »

Fé Marchadier

Contact: 06 17 98 26 76

LE COLLECTIF

Objectif poursuivi : obtenir une délibération municipale à Castres refusant l'installation des Linky dans la commune ou au minimum obtenir un moratoire.

Stratégie et calendrier :

- -D'abord continuer à informer (trop peu de personnes savent ce qu'est Linky, voire n'en ont jamais entendu parler) : la pétition à faire signer dans les quartiers est une étape importante dans la diffusion de l'information.
- -Envisager chaque fois que possible des réunions de quartiers pour approfondir l'information de nos concitoyenNEs.
- -Disposer d'un tract-pétition : la proposition de Bernard est adoptée et sera testée dans un quartier (plusieurs ?) durant l'été (il est important de répertorier ces lieux, quartiers, villages, etc ...)
- -Diffuser l'information dans les associations que nous connaissons (MJC, etc...)
- -Demander à participer (stand) à la journée de la Transition Citoyenne (Saïx le 22 octobre)
- -Participer (délégation du collectif) au Conseil Municipal de septembre prochain

Prochaine réunion à la MAS le lundi 12 septembre (20h à 22h30) pour faire le point des démarches de l'été et préparer une future réunion publique.

Collectif Stop Linky Castres

N-D. DES LANDES :

Dans un article paru dans le *Confluences 81* du mois de mai 2016, Kamille Legros estimait qu'un referendum sur le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes (44- Loire-Atlantique) restreint à la seule Loire-Atlantique risquait fortement d'être déséquilibré du fait de la sur-représentation (50%) de l'électorat nantais qui, dans sa grande majorité, souhaite voir délocalisé l'aéroport de Nantes et ses nuisances vers les zones agricoles moins peuplées de Notre-Dame des Landes.

Les Nantais et les Nantaises qui ne veulent plus d'aéroport sous leurs fenêtres ne se gênent donc pas pour l'envisager à Notre-Dame des Landes! Les nuisances seraient moindres chez les ruraux? Le gouvernement a donc choisi de limiter l'expression de ce referendum au département de Loire Atlantique. Le résultat craint dans nos colonnes correspond à celui sorti des urnes: 55,1 % des personnes exprimées se disent favorables* à la construction d'un aéroport à Notre-Dame des Landes.



Rassuré par ce résultat, le gouvernement envisage les premiers travaux dès l'automne. La rentrée va être chaude, assurément. Si les Gardes Mobiles et autres affidés du gouvernement par la force usent des mêmes méthodes et des mêmes armes qu'à Sivens-Testet, alors on peut s'attendre à une nouvelle escalade de violences... D'autant que le système judiciaire français est très tolérant (complaisant?) envers les abus, bavures, exactions policières...

Je conclurai à mon tour, en disant, « Référendum ou pas, l'Ayrault-port on n'en veut toujours pas! »

Mato Witko

* avec une participation légèrement supérieure à 50%.

EXILÉ-E-S : L'AC-CUEIL D'ABORD !

Comme le collectif « Exilé-e-s : l'accueil d'abord », le « Cercle de Silence et de Résistance » de Mazamet demande que les personnes qui fuient la guerre, la haine et la misère soient accueillis humainement. Les femmes, les enfants, les hommes qui fuient un pays ravagé par les guerres et leurs cortèges d'atrocités sont contraints à l'exil car c'est pour eux l'unique voie vers la liberté, l'avenir, la vie.

La France, comme beaucoup d'autres pays d'Europe, se cantonne à un accueil parcimonieux, étroit, qui n'est à la hauteur ni de ses principes, ni de la situation, ni de l'avenir.

Liberté Exilés: Égalité l'accueil Fraternité d'abord!

Pour accueillir les exilé-e-s, la République doit et peut faire mieux. Face au drame historique qui se déroule sous nos yeux, la France doit faire plus et mieux pour accueillir les femmes, les enfants, les hommes qui fuient au péril de leur vie leur pays dévasté et qui cherchent refuge. À l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, qui rassemble un grand nombre de Français-e-s autour de la devise « Liberté – Égalité – Fraternité », un collectif nommé « Exilé-e-s : l'Accueil d'abord ! » (initié par l'Église Protestante unie de France) appelle à un accueil conforme aux principes républicains et aux capacités de la France. Deux actions sont menées dans ce

- l'affichage d'une bannière sur les façades des églises, temples et autres bâtiments pour porter ce message;
- l'interpellation des élu-e-s sur les réseaux sociaux ou par courrier pour un engagement concret dans les communes, les départements et l'État.

Eric Vergniol

Mon pays, c'est le monde

Ou comment lier les solidarités d'ici aux solidarités d'ailleurs

Tel était le thème de notre forum participatif et transculturel qui s'est déroulé à Mulhouse le 28 Mai 2016.

Utopie! Utopie! Diront certaines personnes. Et rien n'a été fait pour les en dissuader.

En effet, dans une société, dans un monde de plus en plus replié sur lui-même où le racisme, le rejet de l'autre, de l'étranger, de ce qui est étrange se banalisent et apparaissent comme une évidence.

Eh bien voilà ces personnes qui ont osé aller à contre-courant... et se sont mises à rêver à un autre monde. Mais... me direz-vous soyons sérieux, de quel monde s'agit-il? Il faut être raisonnable. Nous sommes ici en France, chez nous, et nos portes ne peuvent rester ouvertes en permanence. Le travail, les revenus qui en découlent doivent en priorité être distribués à celles et ceux qui sont d'ici.

Nos efforts, le travail de nos ancêtres, notre patrimoine est destiné à eux d'abord. Mais ceci ne doit pas nous empêcher d'être généreux, d'accueillir les étrangers qui viennent d'ailleurs à condition toutefois qu'ils fassent des efforts pour s'intégrer, pour être en quelque sorte assimilés; à condition aussi et surtout qu'ils ou qu'elles nous ne prennent pas le pain de la bouche. Quoi de plus normal!? Quoi de plus logique!?

Eh bien voilà qu'à Mulhouse où des hommes et des femmes se côtoient journellement, s'observent (sans se regarder en face), se jalousent bien souvent, s'affrontent...

Voilà que des personnes d'origines culturelles et sociales diverses ont fait le pari de se réunir pour tout simplement parler, palabrer, faire connaître leur difficultés et leur rêves et... et... ils sont allés plus loin, ils se sont écoutés.

Et... et ils sont allés encore plus loin, ils ont appris beaucoup de choses :

- Ils ont compris que la générosité, le sens du partage existe ou n'existe pas ici comme ailleurs
- Ils ont compris qu'il y a aussi des personnes qui accumulent des richesses dans les pays dits pauvres
- Ils ont compris que la pollution, le non-respect de l'environnement, le réchauffement de la planète sont les causes principales qui chassent les populations du Sud vers le Nord

- Ils ont également compris que les affaires du Monde sont les affaires de tout le monde... que la Citoyenneté ne peut être que Mondiale
- Ils ont compris que la voisine, le voisin a des choses à partager, à condition que nos cœurs soient ouverts et prêts à recevoir et à donner
- Ils ont compris qu'à travers le monde, des territoires entiers, des associations regroupant des humains peuvent se déclarer symboliquement Citoyens du Monde (il y en a déjà plus de 1000)
- Ils ont compris que dans ce monde, il y a des différences, des diversités qui sont autant de richesses dont il s'agit de profiter (dans le bon sens du terme) pour s'enrichir

Et... ils ont surtout compris qu'en fait, il y a beaucoup de ressemblances et qu'il suffit parfois de regarder autour de soi pour les découvrir

Et c'est ainsi que nos débats, nos discours, nos palabres, nos chants, nos musiques ont résonné dans nos oreilles

Nous avons également évoqué des possibilités de partenariat avec des personnes vivant ailleurs : en Tunisie, en Algérie, au Maroc, en Bulgarie, en Europe de l'Est, en Amérique, dans le Monde entier... Ces partenariats, ces mises en réseau parfois dans le cadre d'un alter-développement économique ou d'échanges culturels pourraient fortifier, consolider les liens que nous tisserons ensemble.

Oh... soyons sérieux! Nous ne changerons pas la face du Monde. Mais...mais nous aurons apporté modestement, mais avec enthousiasme notre contribution à ce défi universel qu'on appelle ''le Vivre Ensemble''.

En fait notre désir, notre utopie collective sera susceptible de se banaliser (dans le bon sens du terme) et devenir réalité

Et... alors... Et alors... Les relents de racisme seront étouffés, feront honte. Les terroristes auront compris que leurs cibles seront de plus en plus difficiles à atteindre.

Et alors nous réapprendrons à respirer mieux, à oser aller à la rencontre de l'autre.

Voilà en quelques lignes comment j'ai vécu ce forum. Et... j'espère qu'il y aura d'autres initiatives de ce type qui viendront illuminer notre horizon.

Roger Winterhalter

Bouffés par le «progrès»

Air vicié, eaux souillées, ciel radioactif, sols épuisés et pesticidés, terres asphaltées et bitumées, céréales génétiquement modifiées, fruits & légumes mutés, animaux hormonés nourris d'antibiotiques pour donner plus de lait et de chair, abattus dans l'indifférence quasi-générale, planète réchauffée, habitats aux poussières cancérigènes, à l'amiante létale, aux peintures nocives, aux particules toxiques, transports individuels et collectifs polluants et accidentogènes, industries mortifères, artisanat dévalorisé, militarisation de la société, surveillance accrue, médias abrutissants, divertissements acculturants, ventres affamés alors que des poubelles débordent des surplus alimentaires, cerveaux vidés, démocratie inexistante, république agonisante, personnel politique à l'hypocrisie pathétique, forces policières d'une violence inouïe et impunie, égoïsmes et racismes en voie de globalisation...

Constat accablant que je n'ai pas la prétention d'être le seul à faire... Mais pour autant, voulons-nous vraiment changer de système ? Voulons-nous vraiment la fin de ce prétendu bonheur productiviste, consumériste ?

Certains hurlent que leur avenir est menacé si on ne transforme pas une zone humide en retenue d'eau pour leur irrigation; d'autres pleurent qu'on prenne le temps de défendre des zanimos en voie d'extinction au lieu de défendre l'emploi et l'incontournable pouvoir d'achat; d'autres encore s'insurgent que les hypermarchés ne puissent ouvrir

le dimanche et les jours fériés ; tandis qu'on entend des voix s'élever lorsqu'un ministère élabore des interdictions liberticides et culpabilisatrices... La liberté individuelle de détruire, de polluer, de profiter sans entrave est mise en opposition d'un bien commun balbutiant qui tente de se frayer une légitimité entre l'égoïsme et le souci collectif... « Jouir sans entrave » disait Raoul. Je crains qu'il ne fût mal compris.

La peur nous mine, nous luttons contre les prédateurs, contre les microbes, contre les maladies... Mais nous nous taisons contre les particules émises par les pots d'échappement. Nous tremblons... devant l'Autre, celui ou celle que nous nommons « l'Étranger-e »... Mais pas devant les fuites d'une centrale nucléaire... Nous frémissons devant un fait divers macabre... Mais continuons de laisser paraître des outils de propagande qui instillent craintes et méfiance plutôt qu'à donner des pistes de réflexions révolutionnaires. Nous tremblons devant la menace terroriste que les États capitalistes et religieux ont créé de toutes pièces... Mais pas devant la surveillance généralisée admise par la peur...

Les replis identitaires et communautaristes ne seront jamais un terreau fertile et riche pour de belles et savoureuses plantes fleuries et joyeuses.

Nous avons et continuerons d'avoir le monde que « nous » méritons.

Mato Witko

CONFLITS D'INTÉRÊTS DANS LE TARN

Le Tarn a vu naître des hommes illustres (Émile Combes, Henri de Toulouse-Lautrec, Jean Jaurès, Jean-Louis Étienne...), des femmes tout autant illustres bien qu'oubliées des livres d'histoire (Rose « Liberté » Barreau, Élisa Lemonnier, Louisa Paulin, Simone Iff-Balfet...), des sportifs légendaires (Lucien Mias, Daniel « Sam » Revallier, Jacques Esclassan, Laurent Jalabert, Yannick Jauzion...), des sportives célèbres (Stéphanie Roche...), accessoirement des gens de télé (Laurent Cabrol...), des gens de radio (Wil, Sam Bot...) ? Faudra-t-il rajouter à cette liste non exhaustive le carriériste politique Thierry Carcenac, président du Conseil Général du Tarn depuis 1991, fonction à laquelle il a ajouté un mandat de sénateur en 2014 (avec son épouse comme attachée parlementaire) ?

Lequel peut se vanter d'avoir sa part de responsabilité dans la mort d'un militant écologiste tant son entêtement à réaliser une retenue d'eau à Sivens a tourné à la guérilla rurale mortelle ? Depuis, la Justice a donné tort à ce baronnet Tarnais en annulant la déclaration d'utilité publique de ce projet de barrage*.

Notre petit potentat Tarnais préside un Conseil départemental qui a, parmi ses ambitions, le projet de moderniser et d'économiser sur les coûts de fonctionnement de l'accès à Internet en milieu rural (les personnes électro-sensibles craignent une généralisation du service wi-fi). Un opérateur de télécommunications semble avoir, localement, le monopole pour répondre à cette offre : E-Téra. Il se trouve que le PDG** de cette SAEM, est aussi le président du Conseil Départemental du Tarn ! Pur hasard. Dans des discussions de comptoirs, on nous parle de conflit d'intérêts... Pas de gros mots ici, ni d'allusions susceptibles d'être considérées comme diffamatoires... Heureusement la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique sera vigilante. A noter que l'entreprise AZA Télécom a saisi le Tribunal administratif pour une « distorsion de concurrence » envers E-Tera... Thierry Carcenac a maintenant l'habitude des tribunaux administratifs... La suite dans un prochain épisode !

Le Comité de rédaction

* Le 1^{er} juillet 2016, le Tribunal administratif de Toulouse a annulé trois arrêtés préfectoraux : la déclaration d'utilité publique (DUP), l'autorisation de défrichement et la dérogation à la loi sur les espèces protégées (la zone humide de Sivens en comportait une centaine). L'État est, de plus, condamné à verser à plusieurs organisations d'opposants requérantes la somme globale de 3 750 euros.

** Avant de prendre en main la présidence de E-Tera, Thierry Carcenac avait nommé à ce poste Marc Gauché, son bras droit depuis 1995! Marc Gauché, venu s'installer dans le Tarn après une condamnation pour corruption dans le Var (oh, rien de bien méchant comparé à Patrick Balkany, juste une commission de 10 000 francs de l'époque), est maintenant seulement Directeur délégué de E-Tera.

« L'affaire » Sivens est bien plus qu'une simple passe d'armes judiciaire. Il ne faudra jamais oublier qu'il y a eu un mort, tué par les forces de l'ordre (?), un jeune homme qui ne demandait qu'à vivre... Le récent jugement du Tribunal Administratif (noté T.A. dans certains articles) suscite des réactions contradictoires. *Confluences 81* en publie quelques unes dans ce dossier.

Vous l'avez deviné : incomplet !

La rédaction

MODÉRER SON SENTIMENT DE TRIOMPHE

Le jugement que le TA de Toulouse vient de rendre, suite à l'audience du 24 juin 2016, est extraordinaire au moins pour 2 raisons.

Rappelons en les termes : la déclaration d'utilité publique (DUP) est annulée.

La déclaration autorisant la dérogation à la loi sur des espèces animales protégées est annulée.

La déclaration autorisant le déboisement est annulée.

Mais, concernant la demande d'annulation de la déclaration d'intérêt général (DIG), le juge a prononcé un non-lieu.

Ce jugement est extraordinaire en cela qu'il donne tort à la préfète et au préfet qui ont signé les autorisations, tort aux 43 conseillers généraux qui se sont alignés sur la position de Thierry Carcenac leur président au département, tort à la CACG, à la fois experte en analyse des besoins en eau et fabricante de barrage, tort aux quelques producteurs de maïs qui escomptaient profiter à moindre frais de l'investissement public.

Le corollaire de tout ceci étant que ce jugement donne raison aux opposants, aussi bien à ceux qui ont d'abord instruit la contre-expertise, qu'à ceux qui ont occupé le site pour retarder les machines et donner le temps à la justice de se prononcer.

C'est en quelque sorte un début de réhabilitation des occupants, qui furent parfois tenus pour délinquants au point d'être condamnés en justice. C'est aussi un encouragement pour d'autres luttes, en cours ou à venir.

Mais le jugement est extraordinaire aussi en cela que le juge a refusé de statuer sur l'autre demande d'annulation, celle qui a trait à la DIG (déclaration d'intérêt général).

Précisons ici que si la DUP se rapporte au projet, son financement, son utilité, et les opérations immobilières qu'il présuppose, la DIG se rapporte plus précisément à sa mise en œuvre concrète.

Ainsi donc, le projet de barrage est jugé incohérent et par conséquent annulé, alors que le chantier qui le met en œuvre échappe au jugement, et n'est pas considéré comme illégal. Si bien que nous nous trouvons dans une situation quasi schizophrénique.

C'est ici qu'il convient de modérer son sentiment de triomphe : le non-lieu sur la DIG met hors d'examen de la justice les exactions, les destructions, toutes les violences d'Etat qui ont accompagné les travaux. Les responsabilités ne seront pas établies, les dommages ne seront pas chiffrés, ni les réparations effectuées.

L'accord signé entre l'Etat et le département en décembre 2015 a soldé le conflit de Sivens, apuré le contentieux financier et prononcé l'abrogation de la fameuse DIG, abrogation que le Collectif Testet et FNE avaient eux-mêmes demandée dès novembre 2014.

La victoire n'est totale que pour ces deux associations, lesquelles, juste après la mort de Rémi Fraisse, ont habilement manœuvré, à l'instigation de Ségolène Royal, à la fois pour faire abandonner le projet de barrage initial et pour aménager une sortie de crise aux principaux responsables de la gabegie.

J-C Egidio

Tescou, un goût amer

Que faire d'une victoire quand un homme est mort, un lieu naturel détruit et tant d'énergies perdues ?

La délocalisation du jugement et les conclusions opposées à celles données par la justice tarnaise prouve la connivence entre barons politiques locaux, système judiciaire départementaux, police et entrepreneurs introduits.

Carcenac et ses scribes seront-ils démissionnés et jugés ? Le préfet Gentilhomme sera-t-il révoqué ?

Les policiers coupables de violences inutiles seront-ils mis à pied ?

Les cagoulés de la FDSEA seront-ils démasqués ?

Quand je me baignais, enfant, dans l'eau du Tescou, je ne pensait pas lui trouver un jour, un goût amer.

Bruno Anglade





Pierre et Nadine Lacoste publient une lettre ouverte, émouvante, bouleversante, à celles et ceux qui s'enferment, et qui continuent à le faire, dans la haine (voir le Tarn Libre du 3 juin 2016). Ils ont vraiment tout notre soutien.

NON, NOUS NE PARTIRONS PAS!

Ma famille est à Barat depuis six générations. Mon arrière-grand-père était paysan-meunier-boulanger au moulin de Barat. Mes ancêtres et moi-même avons vu les maisons et fermes se vendre, changer de propriétaires.

Certains sont restés longtemps, d'autre moins, mais à Barat aucune famille n'est plus ancienne que la mienne. Malgré les mauvais coups du sort, les difficultés rencontrées dans le métier de paysan, les querelles qu'il y a eu parfois entre voisins, nous sommes toujours restés là.

Les événements de ces dernières années et les prises de position de chacun ont divisé la population. Mes parents avec les voisins ont été les premiers à s'opposer au projet de barrage à Sivens il y a de cela plus de 40 ans et chaque fois que nécessaire par la suite.

Aujourd'hui mon épouse et moi-même avons pris la suite persuadés de la stupidité d'un tel projet et

conscients qu'il mettait en péril notre avenir en tant que paysans à Barat. Mais comme dit plus haut les fermes et les maisons changent de mains et les nouveaux arrivants (parfois ici depuis plus de 20 ans et issus de familles de paysans profondément opposés à ce barrage), pour les raisons qui sont les leurs, ont préféré se ranger du côté des partisans du barrage.

C'est alors que les choses se sont gâtées. Est-ce la cupidité de certains ? La bêtise d'autres ? Voilà que depuis un an et demi, nous sommes victimes de persécutions, de harcèlement et d'actes de vandalisme, sans que leurs auteurs s'en trouvent sanctionnés ou le moins du monde inquiétés. Non, nous ne partirons pas !

Malgré une lettre anonyme nous ordonnant de quitter le coin en ces termes : « on va te crever, on va te chauffer les pieds toi et ta famille », malgré les menaces de mort verbales proférées à mon encontre, malgré les voitures ou tracteurs qui passent vite et très près quand nous sommes sur la route avec parfois le chauffeur qui vocifère «quand je vois ta gueule j'ai envie d'accélérer!», malgré les coups de téléphone dans la nuit pour nous rappeler combien une exploitation agricole est vulnérable, malgré la perte de 8 hectares de prairies pour mes vaches car les promoteurs du projet de barrage de Sivens ont préféré servir et récompenser largement les pro-barrage en oubliant volontairement la petite agriculture spécialisée en circuit court, celle-là même qu'ils disent vouloir encourager, malgré les pancartes accrochées au bout de notre chemin indiquant, « A vendre », malgré le fait de

LE DESSIN DE N'MARC



devoir recroiser une personne qui avec ses amis pro barrage en mars 2015 nous a empêchés de sortir de chez nous, de rejoindre notre enfant, en braillant devant les journalistes et les forces de l'ordre «Eux ils ne sortent pas de chez eux, ils ne vont pas où ils veulent», malgré toutes les fois où nous n'avons pas pu emmener notre fils à l'école (les forces de gendarmerie nous ayant même proposé de l'escorter pour le protéger), et toutes les fois où ma femme n'a pas pu aller au travail de peur de se faire retourner la voiture, malgré toutes les injures que lui lançaient ces gens début mars 2015 soit disant venus libérer la zone de Sivens de l'occupation des zadistes, malgré les clôtures de mes prairies maintes fois arrachées sur plusieurs centaines de mètres, malgré du fil de fer répandu sciemment dans l'herbe de fauche, le risque étant grand de voir cet hiver plusieurs vaches mourir après avoir ingéré ce foin rendu impropre par ces débris métalliques, malgré le fait d'avoir été empêché de circuler sur certains chemins ruraux empruntés de tout temps pour accéder à mes terres, malgré la réponse de l'adjointe à la Mairie de Lislesur-Tarn qui me dit de faire un ouvrage sur le Tescou plutôt que de passer sur le chemin rural pour ne point importuner certaines personnes, aujourd'hui, malgré le risque de voir ces mêmes portions de chemins vendues par la commune, vente qui me priverait du droit de circuler librement afin de pouvoir travailler, malgré tout cela, non, nous ne partirons pas.

Pierre et Nadine Lacoste

SIVENS, UNE VICTOIRE, MAIS...



SIVENS EN JUILLET AU RASSEMBLEMENT NDDL

Le tribunal administratif de Toulouse a rendu un jugement dont on ne peut que se réjouir : annulation de la déclaration d'utilité publique du barrage, reconnaissance de l'énorme disproportion entre les sommes et les dégâts engagés, grande insuffisance des (soi-disant) « mesures de compensation écologiques » prévues.

Cela signifie que (sauf appel), les Conseils départementaux devront tout reprendre à zéro s'ils s'obstinent à vouloir faire un nouvel ouvrage, et qu'ils devront le faire en toute transparence contrairement à la première mouture. On peut espérer qu'ils renonceront!

Pour la Conf, il reste deux aspects inacceptables non

résolus à cette date : que cessent les exactions et menaces, y compris de mort, envers la famille Lacoste et que l'on rende, sous forme d'occupation précaire en attendant un éventuel barrage, les terres à ceux qui les exploitaient. A cette condition la Conf acceptera de participer à ce qui pourrait être un vrai « projet de territoire » voulu par la ministre de l'Environnement.

Famille Lacoste:

15 jours après avoir mis en demeure le préfet de manifester son autorité sur la gendarmerie pour enquêter et rappeler à l'ordre les plus furieux, bien connus de tous, des pro barrages, toujours pas de réponse. On ne saurait mieux faire pour pousser les citoyens à s'organiser pour riposter!

Projet de territoire :

Comme son nom l'indique, il s'agit d'établir un diagnostic et de mettre en œuvre des mesures susceptibles de favoriser un développement harmonieux des activités agricoles et connexes de TOUS les agriculteurs de la zone, et non comme le voudrait la Fnsea-JA de s'accrocher à la seule irrigation d'une vingtaine « d'exploitants » qui ne sont pas les moins bien lotis : leurs terres sont dans les alluvions de la vallée du Tescou!

> **Alain HEBRARD** pour la Confédération Paysanne 81

RÉCAP' EN IMAGES



SIVENS: QUE LES RESPONSABLES POLITIQUES DÉMISSIONNENT! Les mots sont-ils trop forts? Exiger la démission des responsables qui ont conduit, en toute illégalité, aux Duflot et Noël Mamère le 20 octobre 2014, les représentant des disproportionnée portées par les députés écologistes Céci purpose pur le 20 octobre 2014, les représentant des disproportionnées portées par les députés écologistes Céci purpose pur le 20 octobre 2014, les représentant des disproportionnées portées par les députés écologistes Céci purpose pur le 20 octobre 2014, les représentant des disproportionnées portées par les députés écologistes Céci purpose pur le 20 octobre 2014, les représentant des disproportionnées portées par les députés écologistes Céci purpose pur les députés des disproportionnées portées par les députés écologistes Céci purpose pur les députés des disproportionnées portées par les députés écologistes Céci purpose pur les députés des disproportionnées portées par les députés écologistes Céci purpose pur les députés des disproportionnées portées par les députés écologistes Céci purpose pur les deputés de la condition de la condit

Les mots sont-ils trop forts ? Exiger la démission des responsables qui ont conduit, en toute illégalité, aux drames de Sivens. Le tribunal administratif de Toulouse a jugé le 1er juillet 2016 que la construction du barrage de Sivens était illégale. Pourtant, refusant tout dialogue avec les citoyens opposés, par le passage en force et l'utilisation de la force publique au nom de « l'intérêt général » et de « l'Etat de droit », ces responsables locaux ont bâti un projet illégal. Comment ont-ils pu recueillir autant de soutien de la part de gens responsables, membres de la Fnsea, des chambres consulaires, association des maires de France, élus, ministres... ? Qu'est-ce qui ne fonctionne plus dans notre démocratie pour que la défense de la légalité ne trouve pas d'autre issue que l'occupation illégale mais légitime d'une zone à défendre (ZAD), devenue nécessaire pour que le cynisme soit contrecarré.

Qu'on ne perde pas la mémoire. Ignorant les contreexpertises des opposants au barrage, les élus départementaux, à l'exception de trois d'entre eux, ont voté pour ce barrage surdimensionné et sans utilité publique. Méprisant les avis défavorables des scientifiques, des experts nationaux et même du service de l'Etat chargé de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), la zone humide et ses 94 espèces protégées ont été massacrées pour éviter tout retour en arrière. Rejetant les accusations de répression disproportionnée portées par les députés écologistes Cécile Duflot et Noël Mamère le 20 octobre 2014, les représentants de l'Etat ont ordonné aux gendarmes de tenir à tout prix une position digne d'aucun intérêt, ce qui a conduit à la mort d'un jeune homme pacifique, Rémi Fraisse, quelques jours plus tard. Aujourd'hui, la colère est grande car toutes les alarmes ont sonné mais aucune n'a été entendue.

Mais il nous faut inexorablement nous tourner vers l'avenir et construire le projet de territoire du bassin du Tescou car c'est par la concertation que tout doit commencer. Il s'agit de mettre en place une gestion économe de l'eau, un meilleur modèle économique et agronomique de l'agriculture, mais aussi une réconciliation nécessaire entre les habitants du territoire. A une seule condition, que le responsable local de ce dramatique passage en force, Thierry Carcenac, président de conseil départemental, ne soit pas l'artisan de la construction du nouveau projet. Il est totalement décrédibilisé, il en est même devenu l'obstacle emblématique. C'est pour cela, et c'est un minimum, qu'il doit quitter ses fonctions. Ses soutiens prendront leurs responsabilités. Les élus ne sont pas propriétaires de leur mandat, le renouveau sera la condition du salut.

Stéphane Deleforge

Porte-parole eelv Tarn Europe Ecologie Les Verts-Groupe local Tarn

La politique a besoin de vérité

Comme en témoignent les documents publiés dans mon livre *, j'avais considéré que les arrêtés de la préfète Josiane Chevalier en octobre 2013 constituaient « un passage en force » au mépris des règles de droit.

Avec deux de mes collègues conseillers généraux, nous avions fait part de notre réprobation au président devant cette « fuite en avant : dérogation à la loi sur les espèces protégées, autorisation du défrichement » (voir déclaration de l'ADECR du 15 /11/2013) et nous sommes régulièrement intervenus pour appeler à la raison, au dialogue et à la concertation, au respect de la Charte de la participation.

On sait que nous n'avons pas été entendus et chacun connaît à quels degrés de violence, contre la nature et contre les personnes, cet entêtement à donné lieu, jusqu'au drame irréparable de la mort de Rémi Fraisse.

Il est désormais établi que ce projet de barrage n'était pas d'intérêt général (DIG abrogée le 24/12/2015), qu'il n'était pas d'utilité publique, que l'autorisation de défrichement était illégale tout comme la destruction de la zone humide (Tribunal administratif, le 1/07/2016).

C'est une cruelle leçon infligée aux autorités qui, contre toute évidence, se sont drapées derrière une prétendue « légalité », un prétendu « état de droit » et fait usage de la force dans des proportions inouïes pour réduire les opposants. Il serait désolant que certains persévèrent dans le déni. La politique a plus que jamais besoin de la vérité.

Déclaration de Roland Foissac

Ancien Vice-Président du Conseil général du Tarn Albi, le 1er juillet 2016

**SIVENS*, *pour comprendre*-Ed. Un Autre RegArt.



ÉVOLUTION DE L'AGRICULTURE DEPUIS 1960

Voici le 4ème et dernier épisode de l'article de Pierre Haya, agriculteur Tarnais. Merci à lui pour le travail effectué et partagé avec notre journal.

La Rédaction

Evolution de la consommation : politique qualité, consommation protéines végétales, implication du consommateur

Politique agricole, Aides publiques : dé-spécialisation de la production au niveau régional et association, cohabitation des grandes cultures et de l'élevage, par la plantation et la préservation d'arbres et arbustes ; on crée un circuit court composé de carbone, d'azote et d'éléments minéraux .

Nous proposons de redéployer les aides à l'agriculture de la PAC et des régions

-L'agriculture mérite une rémunération pour séquestrer l'azote, fixer le carbone, préserver la qualité des eaux des nappes souterraines et des cours d'eau et servir la collectivité.

Pour cela, les aides agricoles doivent être redirigées sur :

- les haies
- la pratique de rotations longues et diverses,
- la production de protéines légumineuses soja,
- le 0 labour l'agriculture de conservation, service d'intérêt général, doit être aidé.
- les agriculteurs doivent être encouragés à intégrer leurs ventes dans les circuits courts
- le bio + de travail

Les collectivités locales :

- aides à l'achat de produits bios,
- aides aux installations et à l'accès au foncier avec plafonnement.

Il existe des associations comme Terre de Lien qui achètent de façon participative des fermes, afin d'éviter des agrandissements et permettre l'installation de jeunes agriculteurs.

Commerce : Amélioration et développement des circuits courts de commercialisation.

Conclusions : que pouvons-nous faire ?



Pour améliorer l'impact de l'activité humaine cause du réchauffement climatique et pour nourrir la planète, il est urgent de

-1- prioriser l'agriculture dans les négociations internationales sur le climat.

D'éviter l'instauration d'un marché du carbone,

De rediriger la recherche et la formation au profit d'une agriculture responsable . De permettre à l'agro-écologie de conduire à un usage intensif de ce qui ne coûte rien -2- effectuer un zonage des terres agri-

-2- effectuer un zonage des terres agricoles et de les préserver de l'artificialisation de l'usage des sols : par une politique de préservation appuyée par un renforcement de la démocratie locale et la mise en place de commissions indépendantes

Il est important que le monde des décisions politiques soit corrélé avec les besoins essentiels des populations.

-3-mettre en action des réseaux associatifs , fédérer la société civile pour :

- appuyer les initiatives et poursuivre la généralisation d'une prise de conscience et conduire le politique à amoindrir la puissance du lobby des multinationales .
- construire un pouvoir qui supplante celui des multinationales qui œuvrent pour financiariser l'agriculture du sol à l'assiette, pour encadrer la marchandisation.

Pour éviter la spéculation sur le carbone qui contribuerait à ne pas réduire les émissions de gaz à effet de serre :

- éviter l'accaparement des terres riches à des fins spéculatives (agrocarburants, compensation carbone)
- relocaliser les productions pour promouvoir l'autonomie alimentaire, facteur de stabilité, de progrès et comme moyen de lutte contre la faim et la malnutrition.
- -4- Important également la contribution à développer les valeurs éthiques et de solidarité, en les inscrivant dans les pratiques démocratiques.

PJ et HB

Le port de St Nazaire est le 1er port français pour l'importation de matières destinées à l'alimentation animale. Le tourteau de Soja en est la base. Selon le communiqué des Faucheurs et Faucheuses Volontaires d'OGM, « Plus de 1,5 million de tonnes de soja - en majorité OGM - transite par ce port par an, en provenance quasi-exclusive d'Amérique du Sud. Ce tonnage représente environ 1/3 du Soja OGM importé en France chaque année (4,5 millions de tonnes) ».

Quelques jours plus tard, mi juillet, c'est au tour de l'usine Monsanto de Trèbes (11) d'être la cible des FV. En solidarité avec les anti-OGM argentin-e-s luttant contre Monsanto, l'accès à l'usine de Trèbes a été bloqué. L'objectif est de montrer que la consommation en France de tourteaux de soja OGM produits en Argentine et plus largement en Amérique du Sud a sa part de responsabilité dans la modification de l'agriculture sud-américaine et des pollutions induites. Et pour montrer que la lutte est aussi une fête, un concert s'en est suivi, avec le groupe HK & les Saltimbanks »

Mü Tan

* Il s'agissait de soja « Round Up Ready © », un soja génétiquement modifié pour résister au désherbant « Round Up © ».

Les devoirs d'été

Les Faucheurs et Faucheuses Volontaires d'OGM (FV) sont toujours actifs et actives pour tenter d'empêcher les OGM produits par les multinationales et par les Semenciers apprentis sorciers d'envahir nos champs et nos assiettes. Cet été, début juillet 2016, un groupe d'opposant-e-s aux OGM s'est introduit sur le terminal de Montoire-en-Bretagne (dépendant du port de Nantes-St Nazaire) pour « neutraliser », à l'aide de lances anti-incendie, un stock de tourteaux de Soja génétiquement modifié* destinés à l'alimentation animale. Le choix de ce port n'est pas lié au hasard.

CES VICTIMES DE LA ROUTE QU'ON OUBLIE

La quasi totalité des espèces animales sont concernées par la mortalité routière. On parle bien sûr régulièrement des victimes humaines sacrifiées sur l'autel du culte de la vitesse, mais l'insécurité routière touche aussi ceux qui n'ont rien demandé : les animaux paient très cher le prix du développement des routes et autoroutes. L'homme ne partage pas le territoire avec ses frères et soeurs non humains, il construit, bétonne, dénature... Parler des animaux morts sur les routes peut paraître dérisoire... Évoquer le traitement de leur dépouille peut paraître tout aussi inopportun alors que des morceaux de leurs cadavres trônent fièrement dans les cuisines. Pourtant...

- en lien avec un régime végétalien : peut-on consommer la chair des animaux accidentés étant donné qu'ils sont « déjà morts », non tués intentionnellement ?
- d'un point de vue sanitaire : peut-on les manger sans risque de tomber malade (trichinose notamment) ?
- d'un point de vue sécuritaire, mais pour l'humain, dans le sens où les animaux sur les routes engendreraient des dangers pour les humains.

Toutes ces questions montrent que l'on occulte volontairement la question de la dignité et du respect du corps de l'animal. Être vegan, c'est considérer que l'animal a une vie propre, qui lui appartient et qu'il est quelqu'un. La question de l'intégrité physique des animaux est très présente et inhérente au véganisme. Si nous devons le respect à nos amis animaux, alors naturellement nous respectons leur corps, de leur vivant mais aussi après leur mort, comme nous le faisons pour les humains. Ce respect ne disparaît pas parce que la personne est décédée. C'est une question de décence. Cette question n'est que partiellement évoquée dans notre société puisque nous accordons beaucoup d'intérêt au sort réservé à nos animaux de compagnie une fois qu'ils sont décédés, mais pas aux autres. La mort n'annihile pas qui nous sommes, ni ce que nous représentons pour ceux qui nous aiment.

Qui sont les victimes non humaines de la route ? Elles varient bien sûr selon les régions.

- 66 000 milliards d'insectes meurent

chaque année par collision directe, 40 tonnes de cadavres sont projetés sur les bas-côtés. Ces morts sont souvent instrumentalisées pour discréditer le véganisme dans un mythe de la pureté.

- Les animaux se croyant « protégés » sont souvent victimes: les hérissons et porcs-épics, les tortues avec leur carapace et les crapauds, salamandres (des dizaines de victimes chaque nuit sur chaque départementale), les serpents...
- Les animaux « lents » mais aussi grands et petits mammifères herbivores et carnivores. Ils sont souvent tués alors qu'ils sont en train de manger ou en cours de dispersion. Les volatiles diurnes locaux se sont habitués et savent se référer aux bruits pour se protéger, mais les migrateurs restent très souvent sans réaction, les phares dans les yeux. De très nombreux accidents ont lieu en période de chasse car les animaux sont poussés vers les routes en raison de battues, de blessures. Il y a aussi les animaux « non désirés » comme les ours slovènes réintroduits dans les Pyrénées. Le 9 août 2007, Franska, fut percutée sur la RN 21 par un véhicule militaire Renault Kangoo.
- Les animaux domestiques qui sont nos compagnons n'échappent pas aux dangers de la route.

Alors ces victimes, ces personnes dont la vie s'est arrêtée de manière violente et injuste, doit-on laisser leur corps pourrir au soleil, se décomposer lentement sous la pluie, écrasé encore et encore par les véhicules ? Ceci paraît surréaliste lorsqu'on respecte vraiment les animaux, cette manière dont leur intégrité physique est bafouée. Comment peut-on avoir si peu de considération pour leur dépouille ? Leur chair meurtrie, déchiquetée, brovée est d'une banalité terrifiante. Est-ce une manière de les garder anonymes? De ne pas les nommer et de les oublier? Leur corps n'a plus de visage et se transforme en un amas de matière que l'on considère comme un déchet : ils ne sont plus personne. Indésirables, ils sont les témoins constants d'une nature que l'on veut contrôler et que l'on veut faire taire. Cette question du respect ou plutôt du non respect du corps de ces victimes jalonne notre société, même chez des militants animalistes. Lors de manifestations organisées pour dénoncer l'exploitation animale, des cadavres d'animaux récupérés dans les poubelles des laboratoires, abattoirs, sont utilisés, exhibés de manière provocatrice et absolument glauque. La fin ne justifie pas toujours les moyens, surtout lorsque le procédé démontre l'inverse de ce que l'on veut prôner. Insulter une dernière fois les animaux, après tout ce qu'ils ont subi n'est définitivement pas végan. Nous devons prôner le respect de leur être dans sa totalité, et de manière absolue. Au nom de l'Art, on voit aussi proliférer des exhibitions décadentistes de cadavres d'animaux. Ainsi Claudia Terstappen a produit une série de photographies sur le thème de l'immortalité, intitulée « roadkill: after life » où l'on peut voir des animaux morts sur les routes figés dans la douleur. En 2009, une exposition organisée par la société « Encore events » intitulée « Our Body à corps ouverts » présentait l'anatomie de dix-sept cadavres de personnes d'origine chinoise à l'espace Madeleine à Paris et a été interdite par ordonnance du TGI. La personne décédée n'est plus une personne au sens juridique, mais son corps bénéficie d'une protection juridique. En vertu de l'article 16 du code civil, le respect dû au corps humain ne cesse pas avec la mort. Cette exposition a été autorisée aux USA, en Allemagne, en Espagne et a attiré 30 millions de visiteurs dans le monde. En France, on peut dire que le « 2 poids, 2 mesures » est de mise puisque les expositions d'anatomies animalières proposées notamment par les musées d'écoles vétérinaires ne sont pas interdites par la législation.

Les restes des animaux humains et non humains devraient être traités avec respect, dignité et décence et ce, de manière inconditionnelle. L'incinération, l'enterrement restent les seules manières respectueuses à envisager concernant toute mort. La mort n'est pas la disparition d'un être, son corps reste présent sous une autre forme mais en aucun cas nous ne sommes autorisés à le considérer comme nourriture, déchet, vêtement. Pour sortir du chaos, il nous faudra de la discipline mais aussi recueillement et compassion.

Sarah M

Prise de la Bastille ...

... le roi accuse les casseurs.

Communiqué, depuis Versailles, le 15 juillet 1789 :

En marge des manifestations pacifiques pour soutenir l'examen des cahiers de doléances, des groupes de casseurs ont attaqué la Bastille, se livrant à de nombreuses dégradations et se payant, de manière inadmissible, la tête du gouverneur.

décrétées par nos autorités, ces enragés continuent à exprimer leur haine des institutions et cherchent à dresser la populace contre les troupes qui défendent nos palais avec un grand sang-froid et un professionnalisme admirables.

Suite à ces exactions, dénoncées aussi bien par la plus respectable noblesse que par les sages élus du Tiers-état,



Ce sont les mêmes casseurs qui le procur avaient auparavant brûlé les guichets enquête p des Fermiers Généraux et pillé les Nous Ro manufactures Henriot et Réveillon.

Sous prétexte de vouloir abolir les privilèges et même instaurer une république (aberrante utopie !) ces groupes ultra-minoritaires et hyperviolents ne cessent de harceler les soldats du guet, ainsi que les dragons et hussards des troupes royales, proférant contre eux des messages de haine (« Tout le monde déteste les soudards ») et les agressant à chaque fois qu'ils occupent la rue pour faire respecter notre droit à régner sans partage.

Malgré les interdictions de manifester

le procureur de Paris a ouvert une enquête pour tentative de régicide.

Nous Roi des François, ne tolérerons pas que des zones de non droit divin s'établissent dans le royaume. Nous confions au Maréchal en chef des troupes royales la mission de renforcer les 30 000 mercenaires déjà affectés à la défense de la paix sociale et des privilèges qui la garantissent. Les casseurs seront traités avec la plus grande fermeté.

Le royaume ne cèdera pas.

Versailles, le 15 juillet 1789

Pcc Les éditions du Bras d'honneur, 20 mai 2016

UN DESSIN D'ALAIN GUILLEMOT



VOTRE AGENDA

7 septembre

Réunion de travail du Collectif Transition Citoyenne Tarn sud à la MJC de Saïx. A confirmer : voir sur le blog.

8 septembre

Réunion de travail du Collectif Stop Linky Castres à la M.A.S. de Castres (20h).

12 septembre

Comité de rédaction de *Confluences* 81 à Castres (20h). Salle 204 de la M.A.S.

25 septembre

Journée de la Transition Citoyenne à Albi (Pratgraussals).

22 octobre

Journée de la Transition Citoyenne à Saïx (M.J.C.).

<u>Blog</u>: http://alternatives-etautogestion.org/

<u>Contact</u>: 81@alternativeset-autogestion.org

À LIRE SUR LE BLOG DE A & A

Pour compléter notre information, pour aiguiser notre réflexion :

Après Nice: http://alternatifs81.fr/?p=18057

C'est quoi Alternatives et Autogestion ? http://alternatifs81.fr/?p=18057

Face à la Loi-Travail. . . A la réforme . . http://alternatifs81.fr/?p=17487

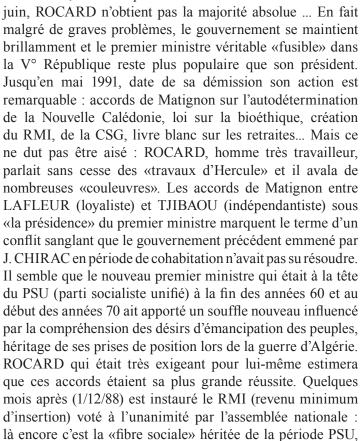
Légitime défense. . .http://alternatifs81.fr/?p=17696

MICHEL ROCARD 1930-2016

Le 10 mai 1988 M. ROCARD est nommé premier ministre par F. MITTERRAND qui vient d'être réélu président de la République. C'est un cadeau empoisonné car les deux hommes se détestent depuis plus de trente ans : en 1956 ROCARD en compagnie, entre autres, de SAVARY et de BEREGOVOY était entré en dissidence avec la SFIO à laquelle il appartenait depuis 1949. Il ne pouvait cautionner la politique algérienne de G. MOLLET et de son ministre de la justice un certain F. MITTERRAND!

M. ROCARD accepte ce poste dans l'espoir d'accéder un jour à la présidence de la république ; en 1969 il avait porté

les couleurs du PSU à la présidentielle ; il avait obtenu 3,5% des voix ce qui ne l'avait pas empêché peu de temps après d'être élu député grâce à «l'union de la gauche» face à l'ancien premier ministre COUVE de MURVILLE. Au lendemain de la présidentielle de 1974, il essaie en vain de faire entrer le PSU dans l'union de la gauche. Il quitte donc ce parti pour entrer au PS où il incarne la deuxième gauche plutôt anti-étatique - il était contre les nationalisations à cent pour cent - et d'inspiration autogestionnaire. En 1980 il avait annoncé sa candidature avant de s'effacer devant MITTERRAND. Le même scénario s'étant produit en 1987, il semble qu'un «deal» ait été conclu entre les deux hommes. De toute façon le président de la République était persuadé que le gouvernement ne tiendrait pas plus de 18 mois, d'autant qu'aux élections de



de son militantisme à l'UNEF et de ses liens avec la CFDT qui anime le premier ministre ; et comme ROCARD est un excellent économiste - il était par formation inspecteur des finances - le RMI fut adopté sans aucune protestation de la droite ; enfin durant le dernier trimestre 90 la CSG (contribution sociale généralisée) pour financer la sécurité sociale est mise en chantier. La loi sera promulguée dès le début de 91 avec le recours au 49.3 ; la mesure avait tout pour être impopulaire mais au palais Bourbon les centristes ont «remplacé» les défections communistes. Quant au livre blanc sur les retraites il est resté à l'état d'ébauche :



19 avril 1988 : Rocard et Mitterrand en randonnée avant l'annonce...

le président de la République a-t-il freiné des «quatre fers» ? Le premier ministre s'est-il fait peur, lui qui assurait qu'il v avait dans cette «loi» de quoi faire «tomber» deux gouvernements ou plus. Le problème en tout cas devait hanter ROCARD: il affirmait récemment que le problème des retraites n'était réglé que pour une dizaine d'années... Pendant cette période «heureuse» il y a tout de même des épisodes plus contestables : «la France ne peut accueillir toute la misère du monde» déclare le premier ministre pour justifier une politique de plus en plus anti-immigrationniste. Même si par la suite l'intéressé a essayé de se justifier on lui a beaucoup reproché cette formule. Est-elle pire que celle de FABIUS affirmant en substance que le FN apportait de mauvaises réponses à de bonnes questions ? «Démissionné» de

son poste en mai 91, ROCARD est battu aux législatives de 93 ce qui ne l'empêche pas de prendre la tête du PS et d'en conduire la liste aux européennes (juin 94). Elle n'obtient que 14% des voix, MITTERRAND ayant sans-doute favorisé une liste «radicale» emmenée par B.TAPIE (10% des voix). Il est obligé de quitter la présidence du parti ; c'est la fin des espoirs «présidentiels» mais le début d'une brillante carrière européenne qui se poursuivra jusqu'en 2009; ROCARD prend la tête de plusieurs commissions : coopération et développement (1997-1999) ; emploi et affaires sociales (1999-2002); culture (2002-2004) et se montre un ardent défenseur de l'entrée de la Turquie dans l'UE; et comme il avait raison! (note de l'auteur). Il démissionne en janvier 2009 du parlement européen tout en restant actif jusqu'à la fin notamment en écrivant de nombreux articles sur tous les sujets possibles et imaginables!

On s'est souvent demandé pourquoi ROCARD n'avait pas réussi à devenir président de la République ; était-il à proprement parler un homme politique ? Malgré un contact assez aisé avec le peuple «au meilleur sens du mot, l'homme était avant tout un «intellectuel» d'une honnêteté à toute épreuve ; il n'avait pas comme son grand rival cette petite dose de rouerie qui fait dire de vous «chapeau l'artiste»!

Jean-Pierre SHIEP

LE MANIFESTE DE LARRAZET

Ré-inventer la commune

Le postulat de départ est simple : la commune n'est pas une entité à la disposition des politiques. Elle est irremplaçable et même si elle changeait de dénomination pour s'appeler « quartier, faubourg, hameau... » aucune politique territoriale ne serait viable en niant l'identité communale.

En revanche, chaque commune a la responsabilité de se réinventer selon l'expression d'Alain Daziron. En effet, il ne s'agit pas seulement d'adapter économiquement mais bien d'imaginer des instruments de convergence pour créer une force de cohésion nécessaire au fonctionnement de toute communauté humaine en perpétuel mouvement.

Les piliers de la réinvention à Larrazet

Créé en 1975, le journal « Trait d'Union » est un grand atelier d'écriture communal soutenu par la mairie. Il est selon les termes d'Alain Daziron « *le premier pilier du travail de réinvention de la commune*. »

Les journées annuelles de Larrazet, dont la première édition remonte à 1983, forment le deuxième pilier de cette construction culturelle unique.

À travers un thème de réflexion qui peut être reconduit pendant plusieurs années, chercheurs/spécialistes et citoyens/ grand public se rencontrent pendant deux jours.

Les journées annuelles de Larrazet sont la démonstration répétée que l'excellence intellectuelle n'appartient pas à quelques petits cénacles, mais à tout le monde.

Organisation

Les journées se déroulent au mois de novembre. La maison de la culture décide elle-même du choix et du contenu des journées, ce qui est une grande conquête, et envoie les invitations à des personnalités savantes sur le sujet. De ce point de vue, les journées de Larrazet sont l'antithèse du journal. Les Larrazétois-e-s sont conviés à suivre les conférences et à participer aux débats au même titre que toutes les personnes qui se rendent à Larrazet pendant ces deux jours.

L'association de la Maison de la Culture organise également toute la logistique (déplacements et hébergements des intervenant-e-s, repas, sonorisation, affiches...) des journées de Larrazet qui attirent en moyenne un public de 300 à 500 personnes.

Les journées 2016 : « L'actualité de la recherche historique et archéologique sur la Gaule romaine » les 19 et 20 novembre – Salle des fêtes de Larrazet (82).

Contact: adaziron@wanadoo.fr

ÉTÉ JAZZ AU PONT DE L'ARN

Quelle ne fut pas ma surprise d'assister, fin juillet 2016, à deux concerts exceptionnels de jazz au Pont de l'Arn, dans le bassin mazamétain. La mairie du Pont de l'Arn a misé haut en nous organisant 2 soirées lors desquelles se sont produits 2 groupes de jazz très intéressants*. Le vendredi 29 juillet, le sextet de Marc Cauquil nous a joué un jazz de très bonne facture alternant morceaux instrumentaux et morceaux chanté par Richard Groulx, un crooner québécois. Le lendemain soir, les virtuoses de « Fell quartet » avec le fameux Ramòn Lòpez à la batterie bénéficiait quant à lui de la présence du saxophoniste Jean Marc Padovani.

Quand les petites mairies le veulent, elles peuvent présenter des spectacles de haute qualité, accessibles à toutes et tous par le choix de l'entrée gratuite. Pourvu qu'ça dure!

Patrice K

* ceci pour éviter les superlatifs pompeux que ces groupes méritent assurément.

À PORTÉE DE RUE À CASTRES

Début juillet 2016, la mairie de Castres (81) a permis* à une foule de spectatrices et de spectateurs, de tous âges, de tous milieux sociaux de se délecter de musique classique. Habituellement réservée à un public plutôt aisé, cette musique a pu être jouée pour les oreilles de toutes et tous. Sur 3 soirs, 7 concerts ont été organisés, présentés, pour l'anecdote, par le violoncelliste et animateur radio Frédéric Lodéon. La météo capricieuse n'a pas terni la fête : l'Église de ND de la Platé a été mise à contribution (donnant ainsi une utilité honnête à de tels monuments) ainsi que le théâtre de Castres pour les soirs de pluie menaçante.

Pour ma part, au delà de la virtuosité de tous-toutes les musicien-nes présent-e-s, je retiendrai une ravissante adaptation de « L'Aube Enchantée » de Ravi Shankar par

la harpiste Nora Lamoureux-Syad et le flûtiste Jean-Marc Boissière, ainsi qu'un morceau enjoué du flûtiste Massimo Mercelli et une envoûtante composition du violoncelliste Dominique de Williencourt.

La 11^{ème} édition du festival « À portée de rue » fut une réussite.

Merci à la Mairie de Castres (et à ses contribuables) de nous avoir permis d'accéder à l'inaccessible, malgré sa politique d'austérité et de réduction budgétaire pour tout ce qui a un rapport avec l'éducation et la culture.

Patrice K

* L'accès à tous ces concerts était gratuit.

LES COPAINS ! LES COPAINS !

C'est l'affectueux cri de ralliement par lequel Roland incite ses porcs Gascons noirs à sortir de leur abri.

Roland et Blandine, ainsi que leurs trois enfants d'une vingtaine d'années vivent depuis 2005 dans leur ferme située sur la commune de la Salvetat sur Agout au bord du lac de la Raviège, en limite du département du Tarn et de l'Hérault.

Leur ferme est composée de 40 hectares, 17 sont utilisés en prairies pour le pâturage et le foin tandis que les hectares restant sont utilisés pour le « parcours » des chèvres.

Pendant que Roland s'occupe des porcs gascons, Blandine, elle, s'occupe de son troupeau de chèvres ainsi que de la transformation fromagère.

Son troupeau est composé de chèvres Alpines et Poitevines. Si le choix de Blandine s'est porté sur la race Poitevine c'est en raison d'une volonté de maintien de race, en effet celleci comptabilisant un faible effectif sur tout le territoire.

Nous leur avons posé 4 questions et ils ont bien voulu nous accorder un peu de leur temps, en ce printemps pluvieux qui n'empêche pas les travaux de la ferme.

sait et où la main de l'homme pouvait éviter la fermeture des milieux, pour préserver la biodiversité.

Roland: Pour nous deux il s'agit d'une reconversion. Avant nous gagnions notre vie très correctement...

Blandine: Par la création du lac de la Raviège, beaucoup de petits paysans, plus ou moins touchés par l'opération, ont cessé leur activité. Nous nous sommes installés en 2005 sur les terres d'une ancienne ferme où tout était à faire: défricher pour recréer des prairies, monter des bâtiments pour la chèvrerie et le laboratoire de transformation (la fromagerie).

Question: Qu'est-ce qui vous plaît dans votre nouvelle vie?

Blandine: Maîtriser toute la chaîne, c'est notre objectif. De la culture pour l'alimentation des bêtes à la vente de notre production, en passant par l'élevage et la transformation des produits. Notre déception: nous n'avons pas assez de terres pour produire l'alimentation de nos troupeaux.

Roland: Je partage l'avis de Blandine, mais cette nouvelle vie m'a permis d'être loin du stress et de retrouver le contact avec la nature que j'avais perdu

Question : Parlons un peu de vos difficultés. Pouvez vous vivre de votre activité ici ?

Blandine: Non, même si en pleine saison nos journées de travail atteignent les 14 h! Nous avons dû recourir, alternativement l'un après l'autre, à des activités salariés extérieures à la ferme.

Roland: Moi, pendant un an et demi au début. Et Blandine occupe périodiquement un emploi à mi-temps.

Blandine: La ferme nous « rapporte » à peu près un SMIC pour deux. Nos difficultés sont liées à la spéculation céréalière (2008) et à l'augmentation des charges. En 2009, avec notre passage en bio, la situation a empiré, nos charges ont été multipliées par 3. Par idéologie – ne pas augmenter nos prix afin que le bio reste accessible aux personnes ayant de petits revenus – nous

n'avons pas su anticiper...

Roland: L'an dernier a été une bonne année...

Blandine: Cette année s'annonce plus difficile, une maladie parasitaire a décimé un tiers de notre troupeau de chèvres.

Roland: Et puis je n'aurais jamais imaginé qu'il était difficile de trouver une place sur les marchés de plein air. Marchés traditionnels ou marché bio, le choix de certaines communes n'est pas obligatoirement de laisser la place aux producteurs locaux, certains souhaitent privilégier les revendeurs.

Blandine: Nous vendons aussi par l'intermédiaire des AMAP, à la « boutique des producteurs » d'Albi, au marché bio de Castres ainsi qu'en vente directe à la ferme.

Roland: Les difficultés du métier de paysan ne sont pas uniquement liées aux tâches quotidiennes de la ferme, comme on pourrait le penser, car il y a de réelles difficultés concernant l'acharnement administratif, au sujet de la PAC notamment mais aussi avec les normes que l'on nous impose à nous, petites structures, et surtout l'année 2015 avec la suppression des aides au maintien de l'agriculture biologique.

Question: Comment voyez vous l'avenir?

Blandine: Pour l'agriculture bio, pour les anciens déjà installés en petite structure ça va être dur!

Roland: Il faudrait que les politiques aient les couilles pour prendre des mesures de sauvegarde des petites structures : il faut préserver l'agriculture paysanne!

Blandine: Pour nous, ce qui serait bien ce serait de trouver des solutions pour dégager du temps libre: les stagiaires c'est bien pour la transmission des savoirs, car on aime partager notre savoir faire, mais ce n'est pas suffisant pour nous décharger, car on y passe énormément de temps et qu'on sait malheureusement très bien qu'on ne pourra pas les embaucher. Peut être un salarié « tournant » sur les petites structures ?

Propos recueillis par Yvette et Claude R.



Question : Existe-t-il un ou plusieurs mots pour définir votre métier ?

Blandine: Je suis fille d'éleveurs, Roland aussi a des origines rurales... Paysanne est le mot qui convient!

Roland: Je répondrais: « paysan »! ... ou galérien, ajoute-t-il avec un sourire.

Blandine: Quand nous avons décidé ce « retour à la terre », c'était bien un choix de vie, afin d'en finir avec cette société consumériste. C'était aussi changer de cadre de vie, nous voulions aller là où « l'exode rural » se produi-



La 9ème édition du festival du film documentaire, «Échos d'ici, échos d'ailleurs, sur les pas de Christophe de Ponfilly», se déroulera du 14 au 16 octobre 2016, à Labastide-Rouairoux. Diffusion pendant trois jours d'une trentaine de documentaires de création illustrant « Le corps en jeu », une exploration de divers aspects de la vie et de l'usage du corps. De multiples fenêtres s'ouvriront ainsi lors des projections et des rencontres, sur l'art, le sport, la médecine, la mode, l'immigration ou l'engagement citoyen, tous domaines où le corps est mis en jeu. Cinéma du réel, photographie, installations et interventions de comédiens composeront pour le public un parcours original et convivial autour du corps, à suivre en toute liberté d'esprit.

Brèves...Brèves...

PESTICIDES

Lu dans le Monde : -60 000 tonnes achetées par le secteur agricole (soit entre 2013 et 2014 une augmentation de 16%). -6 000 tonnes pour un usage non agricole (parcs, jardins)

PEINE DE MORT

Selon Amnesty International en 2014 : 1061 exécutés ; en 2015 : 1634 exécutés, soit le chiffre le plus élevé depuis 1989. Entre 2014 et 2015 : + 54 %.

HABITAT

Plus positif! Habitat participatif, habitat décidé en commun: lancement d'un projet sur la commune d'Appelle (hameau du Plo Cuxac Bas)

SUJETS DE DOSSIERS (OU DE PAGES)

Je re-propose : le travail, le revenu de base, propositions de changements dans l'éducation, les migrants (qu'on appelait réfugiés...), les impôts, exemples d'organisations alternatives, les médias et les « événements » liés au terrorisme (et aussi aux faits divers sanglants).

GROUPES DE JEUNES

Y a-t-il des personnes qui connaissent des groupes de jeunes dans divers quartiers, leurs habitudes, leurs problèmes, leurs souhaits?

TRANSITION CITOYENNE

Rappel: Confluences 81 fait partie de ce Collectif.

Commission « films/débats » de Confluences 81 Elle se réunit courant août avec des membres des « Cinglés du cinéma ». Un film sera choisi, sans doute pour la rentrée. J'espère que cette commission « s'étoffera ». Si vous connaissez des films ou des sujets de débats, faites les connaître à Confluences 81 (vers un public large). Personnellement, j'aimerais que l'on explore les thèmes : sexisme, homophobie, famille. Je souhaite aussi qu'on trouve des associations par-

Aline

Confluences 81: 9 Chemin du Ritou 81100 Castres

PETITES FERMES: DEMI-VICTOIRE?

Jusqu'en 2014, la Politique Agricole Commune (PAC) aidait les éleveurs bovins avec une prime par vache allaitante dès qu'il y en avait un minimum de 3. La FNSEA, (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles), pour supprimer les aides aux petites structures et favoriser les grosses exploitations, demandait de remonter ce minimum à 30 Grace aux manifestations de la Confédération Paysanne, le ministère a fixé ce minimum à 10 vaches depuis 2 ans.

Les nombreuses demandes de La Confédération Paysanne pour modifier les seuils d'accessibilité aux aides animales n'étaient pas entendues. Pour les souhaits de la FNSEA par contre, pas de problèmes : car le directeur de la DRAAF (Direction Régionale de l'alimentation, de l'Agriculture et de la Foret), s'est installé dans le même bureau que la FN-SEA. Heureusement, le ministère de l'agriculture n'a pas apprécié ces arrangements trop flagrants. Après les interventions de la Conf' à Montpellier et dans les préfectures. il revient sur ses décisions

qui, précisons-le, sont françaises et non pas européennes. Maintenant, le seuil n'est plus à 10 vaches mais à 10UGB (Unité de Gros Bétail), ce qui permet de comptabiliser les brebis, les chèvres et les chevaux (7 brebis ou 7 chèvres = 1UGB, comme 1 vache ou une jument). Notre demande de plafonnement des aides ovines et de baisse du plafond des aides bovines et caprines pour ne pas que l'élevage industriel soit favorisé n'est pas retenu. Par contre, la FNSEA a obtenu l'augmentation du « ratio de productivité » ovine (nombre de naissances annuelles) à 0,5. C'est à déplorer mais si ce ratio n'est pas atteint, l'aide n'est pas supprimée mais juste baissée.

Nous ne pouvons pas crier victoire car les mesures demandées pour aider les petites fermes et les installations progressives, n'ont pas été obtenues mais nous pouvons nous réjouir d'avoir limité les efforts de la FNSEA à l'encontre de l'agriculture paysanne.

Yves Le Masson **Confédération Paysanne 81**

ANECDOTE

Un gars de mes connaissances, divorcé, a voulu prendre une semaine de vacances avec son fils, dont il n'a la garde qu'un weekend sur deux et 1 vacances sur 2... et partir avec lui au ski... Il demande à son fils (11 ans) s'il sait skier. Son fils lui répond : «bien sûr, j'ai même presque tous les niveaux».

Le père est un peu surpris de ne pas avoir su que son fils était si fort en ski... Donc les voilà partis en vacances au ski dans les Pyrénées... Ils louent des skis... et arrivés sur la piste, le fils s'avère incapable de tenir sur ses

planches...

Après une vingtaine de gamelles... Son père s'inquiète auprès de lui de son niveau prétendument élevé et le constat qu'il ne tient pas en équilibre sur ces skis...

Le gamin lui répond : «sur la Wii j'ai passé tous les niveaux au jeu de ski que tu m'as offert!»

Conclusion: le gamin pensait savoir faire du ski, car dans un jeu vidéo de ski il était très fort... devant son écran! Et sa rencontre avec la réalité a été assez brutale et humiliante...

Patrice K



tenaires.

DIHYA «TADMUT LA KAHENA» (674-704)

Les Berbères se sont longtemps dressés contre l'envahisseur romain. Au VII° siècle, un autre envahisseur tente de conquérir et de convertir l'Afrique du Nord à une nouvelle religion. Une guerrière berbère s'est dressée, pendant quelques années, contre l'avancée des armées musulmanes vers l'ouest du Maghreb.

Cette princesse des Aurès, Dihya, devint cheffe d'une tribu probablement zénète** après la mort du chef, son propre père. Pour venger les massacres dont furent victimes de nombreux berbères, elle donne l'ordre*** de tuer le général Ogba Ibn Nafi Al Fihri, responsable des tueries. L'exécution de ce général Omeyyade (en 683) par une coalition carthagino-berbère déclenche une nouvelle guerre entre Berbères et Arabes.

Après la mort au combat du chef berbère Koceila, en

686, elle reprend le flambeau de la résistance face aux Omeyyades. Parvenant à unir plusieurs tribus d'Afrique du Nord elle réussit à défaire les « colons » arabes au cours de plusieurs batailles grâce à une stratégie utilisant alternativement archers et cavaliers. Mais l'armée de l'émir Hassan Ibn Nouâmane, ayant reçu des renforts du calife Ibn Marwan, parvient à la vaincre une première fois en 702. Puis une dernière fois lors de la bataille de Tabarga, en 704. Elle est décapitée, au cimeterre, sa tête envoyée en trophée au calife Abd al-Malik (qui résidait loin des combats, dans une ville de l'actuelle Syrie). Une légende dit que c'est le neveu du général Hassan Ibn Nouâmane, à qui elle avait accordé l'anaïa (rite coutumier de protection, d'adop-

tion) devenu probablement son amant, qui la poignarde dans le dos. Avant de livrer son ultime bataille, elle avait réussit à convaincre ses deux fils de négocier avec l'ennemi. L'un d'eux sera ensuite nommé gouverneur des Aurès par le conquérant victorieux qui utilisera les troupes berbères pour envahir l'Andalousie.

Ne pouvant accepter qu'une femme cheffe d'armée puisse tenir tête pendant plusieurs années à des troupes masculines, décidées à conquérir un nouveau territoire, nombreux seront ses adversaires à lui attribuer des pouvoirs magiques, voire maléfiques, la considérant comme une sorcière ou une

alliée des démons! Plus prosaïquement on peut penser que les guerriers musulmans du premier siècle n'envisageaient pas d'être sous la tutelle d'une femme. D'une femme libre de surcroît. En atteste l'impossibilité, faite aux femmes, d'accéder à des fonctions hiérarchiques, notamment au sein de clergé musulman****. Hélas, il ne reste pas de trace de la composition de ses troupes, notamment pour savoir si celles-ci étaient composées ou non de soldates.

L'histoire dit qu'elle est la seule reine guerrière à avoir combattu les Omeyyades. Pour les Berbères, elle demeure un symbole de résistance. La légende fait le reste!

En 2003, une statue en son honneur a été érigée à Kenchela, dans les Aurès de l'Est algérien. L'artiste s'est inspiré d'anciennes pièces de monnaie à son effigie pour en dessiner le portrait.

> Depuis quelques années (fin des années 1980'), un mouvement libéral féministe**** tente de contredire, de déconstruire les dogmes sexistes contenus dans les textes sacrés de l'Islam et de les réinterpréter afin de rétablir une égalité entre les genres disparue depuis l'avènement des systèmes patriarcaux. Que l'on pense que les dogmes religieux soient à abolir ou à améliorer, une chose me semble certaine: il y a du travail sur la planche!



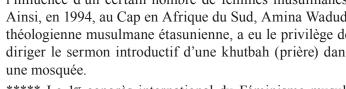
* En fonction de l'étymologie chaoui, son prénom « Dihya » viendrait de « Belle gazelle » ou de « grande gazelle ». Son surnom, « la Kahena » viendrait quant à lui de l'arabe signifiant « prophétesse » ou « sorcière ».

** Les zénètes sont des populations amazighes du Maghreb (jusqu'au delta du Nil). Ils furent arabisés au VIII° siècle

*** Selon le récit d'Ibn Khaldoun.

**** Le patriarcat religieux se fissure légèrement sous l'influence d'un certain nombre de femmes musulmanes. Ainsi, en 1994, au Cap en Afrique du Sud, Amina Wadud, théologienne musulmane étasunienne, a eu le privilège de diriger le sermon introductif d'une khutbah (prière) dans une mosquée.

**** Le 1er congrès international du Féminisme musulman s'est déroulé à Barcelone en octobre 2005.



LE BLOG DE CONFLUENCES 81: HTTP://CONFLUENCES81.FR/

Adresse électronique : contact@confluences81.fr ADRESSE POSTALE: 9 CHEMIN DU RITOU 81100 CASTRES

